

Lettre à nos frères prêtres

N° 64 - décembre 2014

Lettre trimestrielle de liaison de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

(L'actualité quotidienne de la Fraternité Saint-Pie X : www.laportelatine.org)

AMPLIFIER LE DÉSORDRE DANS L'ÉGLISE ?

La première assemblée du Synode des évêques consacré aux « Défis pastoraux de la famille dans le contexte de l'évangélisation », du 5 au 19 octobre dernier, n'a pu que créer une profonde inquiétude dans tous les cœurs catholiques profondément attachés à la foi et à l'Église.

Il est évident que la famille chrétienne subit actuellement de très vives attaques, tant externes qu'internes. Une législation civile sur la famille qui s'éloigne toujours davantage de la simple loi naturelle la plus évidente contribue largement à brouiller les repères, tandis que pour tout prêtre qui prépare au mariage, la distance qui sépare souvent l'état d'esprit des futurs époux des réalités objectives du mariage naturel, et à fortiori sacramentel, ne peut être qu'inquiétante.

L'idée d'un synode consacré à un examen approfondi de ces difficultés est donc en soi parfaitement utile et opportune. Mais comment ne pas être effrayé en voyant comment, de fait, s'est déroulé le synode d'octobre ? D'abord, la discussion a semblé se focaliser exclusivement sur le cas des divorcés-remariés, ainsi que sur les fameuses « unions homosexuelles ». Or, en tant que telles, les « unions homosexuelles » n'ont strictement rien à faire dans un synode sur la famille, dans la mesure où jamais, et sous aucune forme, ces unions ne seront conjugales.

Quant aux divorcés-remariés, il faut d'abord et avant tout avoir une pastorale du mariage sérieuse et solide, de façon à éviter, autant que faire se peut, les ruptures de la vie conjugale qui amènent à ces situations. Or, au lieu de cela, on s'efforce de faire croire qu'il va bientôt être possible de changer la doctrine catholique du mariage. On crée ainsi de faux espoirs pour ceux qui se trouvent engagés dans ces unions illicites, on trouble ceux qui s'efforce de vivre chaque jour dans le mariage chrétien, on trompe le monde en lui faisant croire que l'Église peut à son gré modifier la Révélation.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : les cardinaux et évêques se sont profondément divisés, phénomène amplifié par les « magouilles » du secrétariat du synode, essayant de passer en force en publiant un rapport non approuvé. Et les « rétropédalages » des experts en communication de la Curie romaine n'ont guère réussi à ôter l'impression d'une forme préoccupante de chaos au sommet de l'Église.

Comment ne pas trembler en pensant que ce synode va continuer avec un questionnaire (rempli par qui ? on connaît les biais que représentent ces prétendus sondages), lequel sera suivi d'une nouvelle assemblée ? Prions le Saint-Esprit, afin qu'il préserve l'Église de déchirures plus graves, elle qui n'en a vraiment pas besoin aujourd'hui.

Abbé Christian BOUCHACOURT

Éditorial

p. 1 – Amplifier le désordre dans l'Église ?
par l'abbé Christian Bouchacourt

p. 2 – L'œcuménisme : principes préalables

p. 4 – Courrier des lecteurs

p. 8 – Trois ouvrages récents à découvrir

L'ŒCUMÉNISME : PRINCIPES PRÉALABLES

Comme on le sait, les trois points doctrinaux principaux abordés par le concile Vatican II et qui subissent certaines critiques motivées de la part de la Fraternité Saint-Pie X sont la liberté religieuse, l'œcuménisme et la collégialité épiscopale.

La *Lettre à nos frères prêtres* a parlé du concile Vatican II en général dans ses numéros 48 (décembre 2010) et 50 (juin 2011). Nous avons abordé la question de la liberté religieuse dans les numéros 52 (décembre 2011) et 53 (mars 2012). Nous nous proposons ici de commencer à examiner la question de l'œcuménisme. Nous poserons aujourd'hui quelques principes généraux d'herméneutique, puis nous étudierons dans le prochain numéro l'œcuménisme lui-même.

La Fraternité est favorable à un œcuménisme vraiment catholique

Il nous faut donc d'abord préciser certains points fondamentaux, sans lesquels notre position réelle serait méconnue et travestie, au grand dam de la vérité.

Tout d'abord, la Fraternité Saint-Pie X est évidemment favorable au « mouvement œcuménique », comme en parlait une instruction romaine publiée sous Pie XII en 1949, qui précisait : « L'Église catholique n'a jamais cessé et ne cessera jamais à l'avenir de suivre avec le plus grand intérêt et d'aider par d'instantes prières tout effort fait en vue d'obtenir ce que le Christ Notre-Seigneur a tant à cœur, à savoir que tous ceux qui croient en lui soient consommés dans l'unité ».

Cette même instruction, charte d'un œcuménisme vraiment catholique, ajoutait : « Dans plusieurs parties du monde, soit à cause des événements extérieurs et du changement des dispositions intérieures, soit surtout grâce aux prières communes des fidèles, sous l'inspiration de la grâce du Saint-Esprit, le désir s'est fait de jour en jour plus vif dans le cœur de beaucoup d'hommes séparés de l'Église catholique que tous ceux qui croient au Christ Notre-Seigneur reviennent à l'unité. Il y a là, pour les fils de la véritable Église, une source de sainte joie dans le Seigneur et une invitation à aider tous ceux qui cherchent sincèrement la vérité, en demandant pour eux à Dieu, par d'instantes prières, la lumière et la force nécessaires ».

Mais on ne peut promouvoir l'œcuménisme aux dépens de la vérité

Cependant, aucun catholique, et certainement pas la Fraternité Saint-Pie X, ne peut vouloir l'œcuménisme, ni le promouvoir, aux dépens de la vérité, spécialement lorsqu'il s'agit de la vérité proprement divine de la Révélation.

Certes, des personnes animées d'un zèle peu éclairé, mais aussi des personnes insouciantes voire malintentionnées, ont voulu unilatéralement « poser des actes d'unité » contraires à la saine théologie. L'exemple le plus connu est celui des « intercommunions sauvages » dans lesquelles, au mépris des divergences encore réellement existantes, des catholiques et des non-catholiques prennent l'initiative de faire « comme si » la pleine unité était déjà réalisée. Mais ceci ne peut aucunement être accepté, comme le rappelait même le décret sur l'œcuménisme *Unitatis redintegratio* (8 § 4), dénonçant à l'avance ces tentatives malsaines : « Il n'est pas permis de considérer la *communicatio in sacris* comme un moyen à employer sans discernement pour rétablir l'unité des chrétiens. (...) Elle est, la plupart du temps, empêchée du point de vue de l'expression de l'unité ».

Si, en général, l'œcuménisme ne doit pas être recherché aux dépens de la vérité, en particulier, la doctrine et la pratique de l'œcuménisme ne peuvent pas mettre le Magistère de l'Église en contradiction avec lui-même. Le magistère ne peut exister, et ne peut être reçu, que dans sa continuité objective, c'est-à-dire *eodem sensu eademque sententia*, comme le rappelait le pape Jean XXIII dans son discours inaugural au Concile le 11 octobre 1962 (*Gaudet Mater ecclesia*, texte officiel en latin), à la suite de saint Vincent de Lérins et du concile Vatican I : « dans le même sens et avec la même affirmation ».

Essentielle continuité du Magistère

Un document du Magistère doit évidemment être reçu en fonction du degré d'autorité qu'il possède et qui découle « soit de la matière traitée, soit de la manière dont il s'exprime, selon les normes de l'interprétation théologique » et des « règles générales que tous connaissent », pour reprendre la notification faite par le Secrétariat général du Concile le 16 novembre 1964 (éditions du Centurion, 1967, p. 117-118). Mais un texte du pape seul, selon la nature du document, peut avoir autant d'autorité que l'affirmation d'un concile ; un document d'un pape ancien conserve en soi toute sa valeur même vis-à-vis des textes du pape actuellement en fonction. Ce n'est pas mépriser Vatican II que d'affirmer, par exemple, que la bulle *Ineffabilis Deus* promulguée par le pape Pie IX le 8 décembre 1854 et enseignant infailliblement le dogme de l'Immaculée Conception possède en soi plus d'autorité magistérielle que l'ensemble de ce concile pastoral.

Or il existe un riche enseignement magistériel des papes qui se sont succédé, disons, de la Révolution française (Pie VI) à la convocation de Vatican II (Pie XII), enseignement qui porte en particulier sur l'Église, sa structure interne, ses relations avec les autres communautés chrétiennes, sa situation vis-à-vis de l'autorité civile ; qui porte donc, comme nous dirions aujourd'hui (même si c'est un peu restrictif, car ces textes dépassent largement ces sujets, et un peu anachronique, car ce vocabulaire n'était alors pas employé), sur la collégialité, sur l'œcuménisme et sur la liberté religieuse. Il doit donc être clair, selon les principes que nous venons de rappeler, que ces textes anciens possèdent aujourd'hui encore (selon leurs genres spécifiques) autant de valeur que les textes du concile Vatican II et de l'après-concile ; de plus, il n'est pas possible qu'un texte plus récent et véritablement magistériel entre en dissonance avec ces textes antérieurs, faute de quoi c'en serait fini de la continuité du Magistère, qui en est pourtant un attribut essentiel.

L'exacte position de la Fraternité Saint-Pie X

Il faut également le dire avec une extrême clarté car, trop souvent, des incompréhensions voire des caricatures circulent à ce propos : la Fraternité Saint-Pie X n'entend pas, et n'a jamais entendu juger le Magistère en tant que tel, ce qui ne serait pas une position catholique, mais plutôt un libre examen à saveur protestante. Le Magistère doit être accepté par lui-même, en vertu de l'autorité qui est la sienne, et non à cause d'un jugement de vérité proféré par la raison individuelle et privée de tel ou tel fidèle ou groupe de fidèles.

Ce n'est donc pas en jugeant le Magistère que la Fraternité Saint-Pie X intervient quelquefois dans le débat, mais en raison d'une opposition ou contradiction ou dissonance (selon les cas) qu'elle découvre entre certains textes antérieurs qui appartiennent certainement au Magistère (avec divers degrés d'autorité), et d'autres textes plus récents émanés des autorités ecclésiastiques.

La Fraternité Saint-Pie X constate cette incohérence au moins apparente et, même après une étude attentive et honnête, ne voit pas comment cette incohérence pourrait être annulée. En vertu du principe essentiel de la cohérence du Magistère, la Fraternité Saint-Pie X en conclut (de manière provisoire, en attendant des éclaircissements toujours possibles) que ces textes plus récents émanés des autorités ecclésiastiques ne peuvent appartenir, et donc n'appartiennent pas, en fait, au Magistère assisté de l'Esprit-Saint, même si certaines formulations ambiguës pourraient le faire accroire.

De plus, parce que ces textes plus récents émanés des autorités ecclésiastiques ne peuvent être harmonisés avec les textes antérieurs et certains du Magistère, la Fraternité Saint-Pie X, en vertu de la continuité qui est un attribut essentiel de ce même Magistère, affirme que ces textes plus récents ne doivent pas être suivis, puisque leur acceptation mettrait le catholique dans la tragique nécessité de choisir entre une affirmation certaine du Magistère et un texte ponctuel d'une autorité ecclésiastique (même respectable) qui contredit cette affirmation certaine du Magistère.

Telle est « l'approche » de principe, par la Fraternité Saint-Pie X, de ces difficiles problèmes posés à la conscience catholique et à l'Église en général en raison des nouveautés apparues dans le sillage du concile Vatican II. C'est à cette lumière que, dans notre prochain numéro, nous examinerons la question de l'œcuménisme après Vatican II. ■

COURRIER DES LECTEURS

En raison des difficultés techniques consécutives au déménagement de notre secrétariat et qui ont affecté notre parution en 2013-2014, nous n'avons pas publié de courrier depuis deux ans, exactement depuis le numéro 56 de décembre 2012, qui était toutefois un numéro entièrement consacré au courrier. Nous allons, grâce aux premières lettres que nous publions dans le présent numéro, essayer de rattraper quelque peu notre retard, en priant nos correspondants de nous excuser.

DIALOGUE AVEC L'ISLAM

☞ « Comme d'innombrables catholiques en France et dans le monde, j'ai suivi avec attention le voyage du pape François en Terre Sainte.

Alors que par sa présence, sa parole, sa prière, il a fait entendre au monde entier le message de Notre Seigneur Jésus-Christ, certains responsables de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X ont de nouveau, à cette occasion, critiqué le Saint-Père et porté contre lui des jugements sévères.

Je trouve désolant – et grave – que la Fraternité Saint-Pie X prétende être la seule à être vraiment catholique et qu'elle affirme que tous les autres catholiques, y compris le Pape, sont dans l'erreur et l'égarement.

Ayant, depuis de longues années, l'occasion de bien connaître les initiatives et les publications du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux – dont le président est le cardinal Tauran –, je pense que les responsables de la Fraternité Saint-Pie X sont mal informés sur la véritable position du Saint-Siège dans le domaine des relations entre l'Église catholique et les grandes religions.

Bien loin de favoriser le syncrétisme, la déclaration *Nostra Aetate* du concile Vatican II et, après elle, de nombreuses déclarations de Paul VI, Jean-Paul II, Benoît XVI et du pape François, nous appellent à approfondir notre fidélité au mystère du Christ et à la tradition catholique, tout en connaissant et respectant les valeurs des autres religions. C'est cet appel qu'adressait déjà l'Apôtre saint Pierre quand il écrivait aux premiers chrétiens : «Rendez compte de l'espérance

qui est en vous, avec douceur et respect».

Bien fraternellement in Christo ».
Père M. L.

REMARQUE : Le père M. L., spécialiste en particulier du dialogue avec l'islam, nous fait l'honneur de nous lire et de suivre nos activités avec un regard amicalement critique, ou critique-ment amical, comme on voudra, et nous lui en sommes infiniment reconnaissants.

Il réagit par son courrier à un petit dossier sur le dialogue avec l'islam, paru dans le numéro 58-59 de juin-septembre 2013. Ce dossier faisait suite à un message du pape François (cité intégralement par la LNFP, pour que tous puissent juger sur pièces) adressé aux musulmans.

Dans ce texte, outre que le Souverain Pontife ne faisait aucune allusion aux persécutions sanglantes subies à travers le monde par les chrétiens de la part d'individus musulmans, ou d'entités (groupes divers, États) musulmanes, il déclarait qu'il était nécessaire de respecter « la religion de l'autre, ses enseignements, ses symboles et ses valeurs ».

Deux textes émanés de la Fraternité Saint-Pie X examinaient ensuite ce texte du Pape, à la lumière tant de la doctrine traditionnelle que de la situation présente, où l'on ne peut pas dire que ce soit des catholiques qui, ordinairement, attaquent des musulmans, mais plutôt l'inverse.

Le père M. L. affirme pour sa part que, *en général*, Rome actuellement ne favoriserait pas le syncrétisme. Mais ce n'était pas vraiment la question : il s'agissait ici de savoir si, *précisément dans*

son message du 2 août 2013, le pape François favorisait en fait le syncrétisme et un affaiblissement imprudent de l'Église face, en particulier, à la montée inquiétante d'un terrorisme lié d'une façon ou d'une autre à l'islam.

Quant au fait d'affirmer que la Fraternité Saint-Pie X prétend être la seule à être dans le vrai, la seule à être catholique, outre que ce n'est pas exact, une telle objection ne répond pas précisément à la question : quel est le vrai en ce qui concerne le message du pape François du 2 août 2013 ?

Même si la Fraternité Saint-Pie X était entièrement dans l'erreur sur tous les autres points, elle pourrait avoir raison sur ce point précis. Et c'est ce qu'il fallait démontrer.

Ceci étant, nous sommes entièrement d'accord qu'il convient, comme le dit saint Pierre, de «rendre compte de l'espérance qui est en nous, avec douceur et respect».

Mais nous ne croyons pas avoir jamais attaqué un musulman les armes à la main, ni avoir injurié en tant que tel aucun musulman, même si nous déclarons (simplement parce que c'est la vérité objective) que l'islam est une religion fautive.

L'ISLAM ET L'ÉGLISE

☞ « Monsieur l'abbé,

Recevant la lettre de la Fraternité aux prêtres de France, je profite d'un temps libre à la veille de la fête de la Transfiguration pour répondre à une lettre où vous étiez scandalisé par l'attitude du pape François récemment élu par rapport aux musulmans et à l'Islam.

(...) Pour ma part, j'ai fait la coopération en Algérie, voulant découvrir ce pays où mon oncle et des amis avaient combattu, où des membres de ma famille étaient nés ou avaient vécu avant 1962, où le Père de Foucauld dont je me suis toujours senti proche avait témoigné par sa vie entière offerte. Et parmi les moines de Tibherine, le frère XX a été avec moi au grand Séminaire de YY.

L'actualité n'est pas réjouissante. Ce 6 août, le patriarche chaldéen de Bagdad appelle à la prière, encore et encore. Tous les musulmans sont-ils des djihadistes en puissance ? Vivre ensemble implique-t-il de renoncer à affirmer la Plénitude de la Révélation en Jésus-Christ ? Je n'ai jamais été tenté par la doctrine de l'Islam, tout en reconnaissant la qualité de priants de beaucoup de musulmans et une approche commune de certaines valeurs par rapport aux premiers instants de la vie et à sa fin naturelle, qui contraste avec certains courants qui se font beaucoup entendre dans notre Occident.

D'une façon plus globale, ce qui me gêne dans la position de la Fraternité Saint-Pie X, c'est qu'on pourrait penser que le Saint-Esprit a abandonné l'Église catholique depuis 1962 et la mort du pape Pie XII (l'auteur le plus cité sans doute par les textes du concile Vatican II). C'est difficile à croire quand on pense aux promesses de Notre-Seigneur à Pierre et à ses successeurs – et quand on regarde l'histoire de l'Église.

Je vis dans l'espérance de l'unité de l'Église.

En union de prières ».

Frère Y. M.

REMARQUE : Le frère Y. M. réagit au même dossier sur le dialogue avec l'islam. Nous sommes d'accord avec lui que les choses doivent être examinées dans leur complexité. Il est vrai que, sur certains points moraux, nous pouvons nous sentir plus proches des musulmans que des ignobles blasphémateurs de *Charlie Hebdo*. D'un autre côté, si tous les

musulmans ne sont pas des djihadistes, en revanche tous les djihadistes sont des musulmans. Et, pour le moment, l'Église catholique n'attaque de façon violente aucun musulman, tandis que des musulmans (même si pas tous les musulmans) attaquent à travers le monde des catholiques.

Ceci étant, notre analyse critique ne porte pas d'abord sur l'attitude pratique de tels ou tels musulmans, voire de la communauté musulmane en général, car il ne s'agit ici que de conséquences. Nous nous arrêtons sur la réalité objective de l'islam, de sa doctrine, et nous affirmons simplement que l'islam est une fausse religion, une fausse révélation, et Mahomet un faux prophète.

Or, comme le disait avec une extrême clarté le pape Pie XII le 6 décembre 1953, « ce qui ne répond pas à la vérité et à la loi morale n'a objectivement aucun droit à l'existence, ni à la propagande, ni à l'action ». Et encore : « Il faut affirmer clairement qu'aucune autorité humaine, aucun État, aucune Communauté d'États, quel que soit leur caractère religieux, ne peuvent donner un mandat positif ou une autorisation positive d'enseigner ou de faire ce qui serait contraire à la vérité religieuse et au bien moral. Un mandat ou une autorisation de ce genre n'auraient pas force obligatoire et resteraient inefficaces. Aucune autorité ne pourrait les donner parce qu'il est contre-nature d'obliger l'esprit et la volonté de l'homme à l'erreur et au mal, ou de considérer l'un et l'autre comme indifférents. Même Dieu ne pourrait donner un tel mandat positif ou une telle autorisation positive, parce que cela serait en contradiction avec son absolue véridicité et sainteté ».

Voilà ce que nous disons, pas plus mais pas moins. Et voilà ce que contredisent, au moins en partie, les déclarations *Dignitatis humanae* et *Nostra Aetate*. Nous ne pensons absolument pas pour cela que le Saint-Esprit aurait abandonné l'Église, pas plus qu'il ne l'avait abandonnée lors du

Grand Schisme, quand il y avait en même temps trois papes, pas plus qu'il ne l'avait abandonnée lors de la crise arienne, quand, au jugement de saint Jérôme, « le monde entier gémissait de se réveiller arien ». Et le grand docteur d'ajouter, bien au-delà de ce que nous n'avons jamais dit de la situation présente : « Le vaisseau apostolique était en péril. Il était battu des vents et des flots. Il ne restait plus aucune espérance ». Un jugement si sévère sur la situation de l'Église n'a nullement empêché Jérôme d'être canonisé et proclamé docteur de l'Église.

Ceci étant, nous reconnaissons que la situation actuelle de l'Église, traversée de courants divers, les uns bons, les autres mauvais, d'autres qui restent encore à déterminer, est difficile à appréhender dans toute sa complexité. Nous nous efforçons d'y voir clair, mais sans prétendre y réussir entièrement, sans affirmer non plus qu'en dehors de nous personne ne dit de choses vraies ni ne fait de choses bonnes. Mais, de grâce, qu'on nous crédite aussi de ce minimum : sans doute peut-il nous arriver quelquefois, à nous aussi, de dire quelques choses vraies, de faire quelques choses bonnes. Le reconnaître sera très profitable à un dialogue utile, constructif et fraternel (que pratique, pour sa part, le frère Y. M., ce dont nous le remercions).

LE MINISTÈRE DU PRÊTRE

☞ « Merci, cher Père, pour cette belle méditation.

Même si les mots, les expressions que l'on emploie sont souvent différents, l'essentiel nous est commun avec cette place centrale de la messe dans toute notre vie et notre activité de prêtres, et la place aussi essentielle du sacrement de pénitence et réconciliation.

Soyez, vous aussi, assuré de mes prières ».

Père G. C.

REMARQUE : Le père G. C. réagit au dossier sur le sacerdoce

paru dans le numéro 62 de juin 2014.

Il fait à ce propos une remarque qui a son importance : parfois, les mots nous distinguent, alors que les réalités vécues de part et d'autre sont les mêmes.

Il faut donc faire attention à ne pas se séparer, encore moins s'opposer, pour une simple question de mot, sans réalité vraie derrière.

Quant à l'origine de cette différence de mots, elle est tout simplement culturelle. Une éducation, des habitudes, des lectures, des souvenirs, des attachements suffisent à expliquer que celui-ci utilise tel mot, tandis que celui-là en utilise un autre de préférence.

Dire « sacrement de pénitence », ou « confession », ou « sacrement de la réconciliation », ou « métanoïa », ou « sacrement du pardon », c'est parler exactement de la même chose, avec des expressions différentes issues de nos cultures plus ou moins diverses.

Veillons, chacun pour notre part, à dépasser cette pure question de vocabulaire, quand nous pouvons communier dans une unique réalité partagée par tous.

L'ADIEU DE L'ABBÉ DE CACQUERAY

☞ « Chers amis

Je vous remercie de votre envoi. Je vous promets de prier pour l'abbé Régis de Cacqueray, afin que la volonté du Père s'accomplisse pour lui et pour la Fraternité, la vôtre, mais je pense aussi à la grande Fraternité des membres de l'Église et à la limite celle de toute l'Humanité.

En effet, Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné le Fils unique, non pas pour juger et condamner, mais pour le sauver.

Je m'associe de tout cœur à la grande prière de Jésus : « Que tous soient un, Père, comme tu es en moi et moi en toi, afin que nous soyons consommés dans l'unité », dont la sainte Trinité est le Modèle souverain.

C'est aussi une tâche à accomplir par chacun de nous avec une grande responsabilité pour le jour

de l'ultime rencontre : Qu'ai-je fait de mon frère ?

Je vous signale que je suis un chercheur de vérité, elle s'identifie avec la Personne de Jésus-Christ et c'est à la clarté de Celui qui est la Lumière du monde que j'essaie de la retrouver comme la perle fine et le trésor caché.

Je vous joins le catalogue de mes livres. J'en envoie la totalité sur demande aux bibliothèques qui en font la demande. Et gratuitement. Les frères de la rue François Bruneau [prieuré de la Fraternité Saint-Pie X à Nantes] ont déjà bénéficié de ce don.

En communion profonde dans l'unique Seigneur ».

Père D. F.

REMARQUE : Le père D. F. réagit au mot d'adieu de l'abbé Régis de Cacqueray, quittant la direction du District de France de la Fraternité Saint-Pie X après douze ans de mandat, paru dans le numéro 62 de juin 2014.

Nous sommes d'accord avec lui : la vérité s'identifie à Jésus (« Je suis la voie, la vérité, la vie »), mais elle doit être humblement cherchée chaque jour par chacun de nous. Car, pauvres hommes que nous sommes, nous l'atteignons, pour notre part, avec de grandes difficultés, surtout pour ce qui concerne les vérités les plus hautes.

Heureusement, comme le dit le premier concile du Vatican, pour ces vérités les plus hautes, Dieu nous a donné sa Révélation, pour que nous puissions les connaître « facilement, avec une ferme certitude et sans aucun mélange d'erreur ». Et, ayant reçu par la grâce de Dieu cette Révélation dans la foi, nous ne pouvons jamais « avoir un juste motif de changer ou de révoquer en doute » cette vérité divine.

C'est donc dans cette vérité reçue gratuitement de Dieu, et à laquelle nous adhérons de façon certaine et stable, que nous nous disons en retour en communion profonde dans l'unique Seigneur avec le père D. F.

L'ARRIVÉE DE L'ABBÉ BOUCHACOURT

☞ « Cher Monsieur l'Abbé Bouchacourt,

J'ai bien aimé votre éditorial et la manière dont vous vous adressez aux prêtres de France. Merci !

Chanoine à la cathédrale de XXX depuis un an (j'ai YY ans), je célèbre avec bonheur la Messe dans le rite « extraordinaire » pour des paroissiens de ZZZ, fidèles à ce rite mais qui ne font pas partie de votre communauté. Je célèbre avec le même bonheur dans le rite de Paul VI.

Ce que vous écrivez dans votre éditorial sonne juste. Avec un ton fraternel ! Continuez.

Peut-être qu'un jour une réconciliation sera possible. Je prie pour cela.

Des prêtres sont en souffrance « chez nous ». Priez pour eux.

Merci ».

Chanoine A.

P.S. : Très bon, votre article sur le sacerdoce catholique et les femmes.

REMARQUE : Merci au chanoine A. de sa lettre bien fraternelle.

Il réserve ainsi le meilleur accueil possible à l'abbé Bouchacourt, nouveau supérieur du District de France de la Fraternité Saint-Pie X, qui signait l'éditorial du numéro 63 de septembre 2014.

Nous nous réjouissons qu'il puisse célébrer désormais le rite traditionnel de la messe, découvrant pour lui-même et faisant découvrir aux fidèles les richesses sans limite de ce rite extraordinaire.

Nous souhaitons de tout notre cœur, et au plus vite, une « réconciliation », qui serait bonne pour les uns et les autres, et en général pour toute l'Église.

Les difficultés sont objectives, elles ne dépendent pas d'abord des individus, mais nous pouvons toujours prier pour que le Seigneur « rassemble son Église dans l'unité ». C'est d'ailleurs ce que nous faisons chaque jour avec ferveur.

Nous prions également pour tous les prêtres, notamment ceux qui sont en difficulté pour n'importe quelle cause, puisque c'est là une mission spécifique de la Fraternité Saint-Pie X, inscrite dans ses statuts par son fondateur, Mgr Marcel Lefebvre.

LE SACERDOCE DES FEMMES

☞ « Monsieur l'abbé, Tout en approuvant pas, la plupart du temps, les positions de la *Lettre* sur l'évolution de l'Église, je dois avouer que votre article sur le sacerdoce des femmes m'a convaincu et complète l'argumentation que je m'étais faite. J'ai apprécié la clarté des arguments et le ton modéré. Comme quoi on peut se rejoindre de temps en temps et on espère un peu plus souvent ! Bien cordialement ». Abbé A. F.

REMARQUE : Nous remercions l'abbé A. F. de son aimable courrier, et nous le rassurons : nous ne demandons ni n'exigeons que tout le monde soit d'accord avec tout ce que nous écrivons. Il lui est donc parfaitement loisible de choisir, dans la *Lettre à nos frères prêtres*, les textes qui l'intéressent et/ou avec lesquels il se sent vraiment en accord.

Cette Lettre aborde divers sujets qui nous semblent utiles pour des prêtres, spécialement dans la situation de l'Église aujourd'hui. Ce sont quelquefois des points qui touchent à des difficultés que soulève la Fraternité Saint-Pie X, mais aussi quelquefois des points plus généraux. C'est le cas, par exemple, pour les deux dossiers que nous avons publiés, l'un sur le célibat sacerdotal (numéro 58-59, juin-septembre 2013), l'autre sur le sacerdoce des femmes (numéro 63, septembre 2014) : nous n'avons pas de problème sur ce point, dans la mesure où nous sommes en accord avec la position du Siège apostolique.

Nous sommes donc heureux que nos modestes études sur ces points puissent aider tel ou tel

confrère qui ne partage pas nos analyses sur d'autres points.

Et, bien entendu, nous espérons nous rejoindre, avec l'abbé A. F., de plus en plus souvent, et en tout cas dans le respect mutuel, ainsi que dans la prière les uns pour les autres.

UNE ARGUMENTATION MEILLEURE

☞ « J'ai lu, mais je connais une meilleure argumentation, me semble-t-il, dans le livre bien connu de Mgr Jean-Pierre Batut : *Dieu le Père tout-puissant* publié en 1998 parmi les *Cahiers de l'École Cathédrale de Paris* ». Abbé P. H.

REMARQUE : L'abbé P. H. nous affirme que l'argumentation de Mgr Batut, qu'il a lue, est meilleure que la nôtre : *Deo gratias* ! Tout ce qui vient appuyer et défendre la vérité ne peut que nous réjouir.

Et, selon au moins la légende, comme saint Bonaventure déchirant l'office qu'il avait rédigé en écoutant saint Thomas d'Aquin exposer son propre office du Saint-Sacrement, nous sommes tout disposés à déchirer notre texte au profit du texte bien meilleur (supposons-nous) de Mgr Batut.

Cependant, comme il y a peu d'apparence que les *Cahiers de l'École Cathédrale de Paris* aient une diffusion massive auprès du clergé français, nous espérons que notre étude, certes moins bonne mais néanmoins exacte, aura pu faire quelque bien auprès de quelques prêtres. Ce dont semble témoigner, effectivement, le courrier précédent.

Mais nous souhaitons au travail de Mgr Batut la plus large et la plus méritée diffusion, et nous remercions l'abbé P. H. d'avoir attiré notre attention sur elle.

ERREUR DE REVUE ?

☞ « Au quotidien, nous ne sommes pas dans ces problématiques de sacerdoce des femmes...

J'avais demandé à être retiré de votre listing suite à des articles plus que mauvais et qui ne visaient ni la vérité ni l'unité (notamment un qui expliquait que Benoît XVI n'avait pas la foi et qui montrait surtout que son auteur ne connaissait rien à la mystique carmélitaine)...

Vous avez laissé passer votre chance avec les propositions de Benoît XVI... mais votre vie n'est plus qu'opposition malheureusement...

Vous auriez eu une belle fécondité dans l'Église ».

Abbé D. L.

REMARQUE : Si nous avons bien publié un dossier sur le sacerdoce des femmes, le rédacteur de ces lignes ne pense pas avoir proposé un seul texte, depuis sept ans et 28 numéros, qui aurait affirmé que le pape Benoît XVI n'avait pas la foi, ni un texte qui aurait abordé, de près ou de loin, la mystique carmélitaine.

Il doit donc s'agir d'une méprise. Peut-être parle-t-on ici d'une autre publication de la Fraternité Saint-Pie X. Mais la *Lettre à nos frères prêtres* n'entend pas endosser les responsabilités d'autres revues, même proches : nous demandons à être jugés sur ce que nous publions, pas sur ce que les autres publient.

UN COMPLIMENT SYMPATHIQUE

☞ « Avec mes remerciements et mes compliments pour la dernière LNFP ».

Abbé P. M. K.

REMARQUE : Nous concluons ce petit dossier par une lettre encourageante d'un confrère. Nous savons que tout ce que nous écrivons ne peut *intéresser* à chaque fois tout le monde, encore moins *plaire* à tout le monde. Mais nous espérons que parmi ce que nous publions avec toute notre bonne volonté, tel ou tel texte va intéresser l'un ou l'autre, voire lui plaire. C'est ce que manifeste le courrier de l'abbé P. M. K., et nous nous en réjouissons.

TROIS OUVRAGES RÉCENTS A DÉCOUVRIR

Trois ouvrages récents ont attiré notre attention, en ce qu'ils offrent un intérêt tout particulier pour les prêtres aujourd'hui. Nous allons essayer de les présenter succinctement.

Le premier est une histoire du concile Vatican II par Roberto de Mattei, professeur d'histoire du christianisme à l'Université Européenne de Rome. Mattei dispose évidemment, pour rédiger son travail, de l'énorme masse de documentation déjà disponible. Son ouvrage bénéficie des apports de la première histoire monumentale de Vatican II, publiée sous la direction de Giuseppe Alberigo à la fin des années 90. De plus, voulant sortir d'une approche mythifiante et « héroïque » de la démarche conciliaire (« la lumière contre les ténèbres », « le progrès contre la réaction », etc.), Roberto de Mattei est particulièrement attentif à l'apport doctrinal et technique de la Minorité dans la rédaction finale des textes conciliaires. Enfin, et c'est un autre atout de son livre, le professeur de Mattei essaie de souligner l'enjeu *théologique* des divers documents conciliaires : il ne se limite pas à une simple histoire documentaire et factuelle, il n'en reste même pas à l'analyse des diverses forces en présence, mais tente de parvenir au cœur du sujet, de montrer ce que disent les documents proprement ecclésiastiques que sont les constitutions et décrets de Vatican II. Point non négligeable, si ce livre est dense, il est plus abordable (500 pages) que les cinq gros volumes d'Alberigo.

Le deuxième a été écrit par Mgr Athanasius Schneider (avec une préface du cardinal Burke). L'évêque auxiliaire d'Astana (capitale du Kazakhstan) reprend à fond le dossier de la communion dans la main, en étudiant les éléments canoniques, en analysant les dimensions théologiques et liturgiques de ce rite introduit à la fin des années 60, et en revenant sur son aspect pastoral. Il manifeste qu'à bien des égards, la communion dans la main est une source, ou un signe, de l'esprit de désacralisation qui défigure aujourd'hui un certain nombre de cérémonies liturgiques.

Le troisième, enfin, est la réédition d'un ouvrage sacerdotal classique, paru anonymement pour la première fois en 1924, et dû en réalité, on le sait maintenant, à un chartreux. Ce livre a connu en peu d'années un succès phénoménal, et a été traduit dans de nombreuses langues, avec la bénédiction de nombreux évêques et celle du pape Pie XI. Il s'agit de réflexions et de méditations pour un prêtre, à partir de paroles de l'Écriture, et centrées sur le Cœur de Jésus. La lecture de cet ouvrage ranime la flamme du sacerdoce reçu du Christ par l'imposition des mains, et rend le prêtre plus apte à devenir chaque jour davantage, comme le souhaite l'auteur, un « semeur d'amour ».

Roberto de Mattei, *Vatican II – Une histoire à écrire*, Muller éditions, 2013. Mgr Athanasius Schneider, *Corpus Christi – La communion dans la main au cœur de la crise de l'Église*, éditions Renaissance catholique, 2014. [Jean-Baptiste Simoni], *Demeurez dans mon amour – Réflexions ascétiques et pastorales proposées aux prêtres pour qu'ils deviennent apôtres du Cœur de Jésus*, publications du Courrier de Rome, 2014. Les deux premiers ouvrages peuvent être commandés à la librairie en ligne www.chire.fr, le dernier sur le site www.courrierderome.org. ■

Lettre à nos frères prêtres

Bulletin d'abonnement et de parrainage

Prix au numéro : 3 € ; Abonnement annuel (quatre numéros) : 9 € – pour les prêtres : 5 €

Prénom : Nom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :

- Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de 9 €
 Je parraine prêtre(s) pour l'abonnement annuel ; je verse donc en sus la somme de €

Chèque à l'ordre de « Lettre à nos frères prêtres », et courrier à « LNFP – 11 rue Cluseret, 92280 Suresnes Cedex ».

Nous contacter par courriel : scspx@aliceadsl.fr

Consulter les anciens numéros : www.laportelatine.org/communication/bulletin/lettrefrerespretres/lettres.php